



Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche
BUREAU NATIONAL D'ETUDES POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL
EPIC - B.N.E.D.E.R, Villa Bouchaoui – Chéraga – Wilaya d'Alger
Tél : 00 213 23 27 61 38 – 023 27 61 36 - Fax : 023 27 61 35 – 023 27 62 59
E-mail : contact@bneider.dz
www.bneider.dz

Direction Générale :
Réf : n° **11** DG/2025

Bouchaoui, le **07 JAN. 2025**

Consultation restreinte sous web n° **001**/2025

Objet : Consultation restreinte pour la sélection de bureaux d'études ou groupement de BET pour la réhabilitation et l'aménagement du parc zoologique et de loisirs en un parc safari et détente répondant à des normes de durabilité et de biodiversité. Le parc est scindé en deux espaces :

- **Espace I : Parc Safari et annexe :** (Village africain, vallée nord et vallée sud,...) ;
- **Espace II : Colline des antilopes et annexes :** (Collines animalière, volières, singerie,...).

Madame, Monsieur

Le Bureau National d'Etudes pour le Développement Rural, lance une consultation restreinte pour la sélection de bureaux d'études ou groupement de BET, afin de proposer un master plan ainsi qu'un programme de réhabilitation et d'aménagement du parc zoologique et de loisirs en un parc safari et détente. Les bureaux d'études ou groupements de BET devront prendre en charge l'élaboration de tous les documents d'étude y afférents ainsi que le suivi des réalisations sur chantier (voir annexe). Un soumissionnaire peut soumissionner pour les deux espaces et ne peut être attributaire de plus d'un espace.

Dans ce cadre, nous avons l'honneur de vous demander de nous faire parvenir par e-mail votre offre technique et financière scannée et transmise à l'adresse électronique suivante : consultation@bneider.dz

La durée de préparation des offres est fixée à huit (08) jours à compter de la date de publication de la présente lettre de consultation sur le site web du BNEDEP. Les soumissions seront envoyées par voie électronique et devront parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus, accompagnés de l'accusé de réception de la présente lettre de consultation au courant de la journée du **16/01/2025** avant 12H 00.

Les critères de classement sont énumérés ci-après :

❖ Offre technique : (70 points) :

- Le programme d'aménagement : (30 points)
 - Détaillé (30)
 - Sommaire (20)
 - Concis (10)
- Expériences (25 points) :
 - Plus de 5 attestations ou documents similaires (25)
 - Entre 3 et 4 attestations ou documents similaires (15)
 - Entre 1 et 2 attestations ou documents similaires (05)
 - Un bonus de 5 points et accordé par attestation aux BET ayant travaillé avec le BNEDEP, (sans dépasser les 25 points au total).

❖ **Offre Financière (30 points) :**

L'offre financière devra comprendre l'ensemble des frais financiers inhérents à l'exécution de la prestation d'études en montant affecté par zone d'intervention et pour le suivi. L'offre la moins-disant se verra affecter la note maximale. Les autres offres auront une note inversement proportionnelle.

En espérant que cette consultation retienne votre attention, nous vous prions de croire Madame, Monsieur, nos considérations les meilleures.

Accusé de réception :
Nom, Prénom et signature





A. Etendue des Travaux :

Le Bureau d'études d'architecture devra :

- Etudier les caractéristiques du site (analyse topographique et environnementale) ;
- Proposer un zoning ou mastère plan basé sur sa perception du projet tout en délimitant, organiser les deux zones et planifier les interconnexions entre elles ;
- Identifier des solutions pour chaque zone tout en apportant des solutions adaptées pour chaque entité ;
- L'architecte aura la liberté de décomposer les deux zones en plusieurs selon sa vision de l'espace et son affectation ;
- Un programme est nécessaire pour la compréhension du projet.

B. Contraintes et Exigences

- Respect des normes urbanistiques et de bien-être animal
- Intégration des infrastructures dans le respect du site naturel
- Protection de la zone forestière
- Ajustements en fonction des besoins du commanditaire (parc zoologique)

C. Rendus Attendus

Le Bureau d'études doit livrer ce qui suit :

- Un zoning ou un mastère plan basé sur son analyse et sa perception, comprenant :
 - La répartition fonctionnelle des deux ou plusieurs zones
 - Les connexions et circulations prévus entre les espaces.
 - L'implantation des infrastructures principales (bâtiments, enclos, service et détente).
- Un programme technique et fonctionnel décrivant les caractéristiques de chaque zone.
- Un phasage des travaux

D. Modalité de Soumission

- Une note méthodologique décrivant la compréhension du projet et la perception du zoning
- Un schéma préliminaire de zoning ou du master plan
- Un planning prévisionnel détaillant les phases des études (livrables).
- Tout autre document pouvant enrichir les rendus.

